



INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP) (Pour les services de faible valeur)

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE	DATE :27/10/2019
	REFERENCE : RFP/001/2020/MAINTENANCES PYLONES A NIAMEY ET EN REGIONS

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre de

Service de maintenance des pylônes au profit des agences du SNU au Niger

Veuillez utiliser le formulaire figurant dans l'annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions technique et financière doivent être déposées sous pli fermé jusqu'au 17/02/2020 à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le développement
428 Avenue du fleuve Niger BP 11207 Niamey
José Wabo Représentant Résident Adjoint
Tel 00227 20 73 47 00 fax : 22227 72 36 60

Votre soumission doit être rédigée en *Français*, et assortie d'une durée de validité minimum de **90 jours**

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu'elle parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous transmettez votre soumission par courrier électronique, veuillez vous assurer qu'elle est signée, en format .pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Les services proposés seront examinés et évalués en fonction de l'exhaustivité et de la conformité de la soumission et du respect des exigences indiquées dans la RFP et dans l'ensemble des autres annexes fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

La soumission qui répondra à l'ensemble des exigences, satisfera l'ensemble des critères d'évaluation et possèdera le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée aux fins d'attribution du contrat. Toute offre qui ne répondra pas aux exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, sa soumission sera rejetée.

Aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de la soumission. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou des biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout contrat ou bon de commande qui sera délivré au titre de la présente RFP sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. Le simple dépôt d'une soumission emporte acceptation sans réserve par le prestataire de services des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Veuillez noter que le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque soumission ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et au dépôt d'une soumission par le prestataire de services, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

La procédure de contestation que le PNUD met à la disposition des fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante :

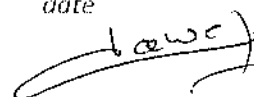
<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/>.

Le PNUD encourage chaque prestataire de services potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFP.

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,
Bouzou Lawel
ARR/Opérations
date



Description des exigences

Contexte	Dans le cadre des communications radios HF/VHF et les connexions internet des antennes ont été installées à Niamey et en région. Toutes ces antennes sont supportées par des pylônes. Compte tenu des conditions environnementales du pays, et aux aléas climatiques auxquels l'ensemble de ces pylônes sont exposés (la chaleur, pluies, vents, tempêtes, usures, secousses...etc). Un mécanisme d'entretien s'avère indispensable pour assurer le suivi régulier de ces pylônes à Niamey et en régions et disposer d'un prestataire désigné/reconnu, prêt à intervenir en cas de besoins à Niamey et en régions dans les meilleurs délais.
Partenaire de réalisation du PNUD	Les Agences du SNU au Niger
Brève description des services requis ¹	Il s'agit de l'entretien des pylônes en vue d'assurer le bon fonctionnement des antennes de communication à travers un suivi régulier de vérifications détaillées dans les TDRs en annexe 4 du RFP.
Liste et description des prestations attendues	VOIR LE POINT III DES TDRS EN ANNEXE 4
Personne devant superviser le travail/les prestations du prestataire de services	<i>Maman Salissou Abdoulaye</i>
Fréquence des rapports	<i>Semestriel</i>
Exigences en matière de rapport d'avancement	Les rapports doivent être déposés après les services de maintenance de tous les pylônes et doivent ressortir l'état de fonctionnement de ces pylônes et des recommandations si nécessaires.
Lieu des prestations	☐ Adresse(s) exacte(s) Les antennes de Niamey et région telles que détaillées dans l'annexe 4 (TDRs).
Durée prévue des prestations	Selon le calendrier à définir avant signature du contrat et sur la base conditions de sécurité dans certaines zones.
Date de commencement prévue	01 mars 2020
Date-limite d'achèvement	Selon le calendrier qui sera défini lors de la signature du contrat

¹ Des TOR peuvent être joints si les informations énumérées dans la présente annexe ne suffisent pas à décrire de manière exhaustive la nature des prestations et les autres détails relatifs aux exigences.

Déplacements prévus	Destination/s	Durée prévue	Brève description de l'objet du déplacement	Date(s)-prévues
	Voir détails dans les TDRS annexe 4			
Exigences particulières en matière de sécurité	☐ X Habilitation de sécurité de l'ONU avant tout déplacement ☐ X Assurance voyage multirisque ☐ Autres :			
Équipements à fournir par le PNUD (doivent être exclus du prix offert) NEANT	☐ Espaces et équipements de bureau ☐ Transport terrestre ☐ Autres [veuillez préciser]			
Calendrier d'exécution indiquant la composition et la chronologie des activités/sous-activités	☐ Requis			
Noms et curriculum vitae des personnes qui participeront à la fourniture des services	☐ Requis Pour le responsable de la structure			
Devise de la soumission	☐ Devise locale FCFA			
Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert ²	☐ Doit exclure la TVA et autres impôts indirects applicables : pour le matériel			
Durée de validité des soumissions (à compter du dernier jour de dépôt des soumissions)	☐ 90 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité de sa soumission au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFP. La soumission devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de la soumission.			
Soumissions partielles	☐ Interdites ☐ Autorisées [veuillez énoncer les conditions applicables aux soumissions partielles et assurez-vous que les exigences sont dûment indiquées pour autoriser les soumissions partielles (par ex. dans les lots, etc.)]			
Conditions de paiement ³	Prestations	Pourcentage	Calendrier	Condition de versement du paiement
				Sous trente (30) jours à compter de la date à

² L'exonération de TVA varie d'un pays à l'autre. Veuillez cocher ce qui est applicable au CO/BU du PNUD demandant les services.

³ Le PNUD préfère ne pas verser d'avance lors de la signature du contrat. Si le prestataire de services exige une avance, celle-ci sera limitée à 20 % du prix total offert. En cas de versement d'un pourcentage plus élevé ou d'une avance de plus de \$30.000, le PNUD obligera le prestataire de services à fournir une garantie bancaire ou un chèque de banque à l'ordre du PNUD du même montant que l'avance versée par le PNUD au prestataire de services.

				laquelle les conditions suivantes seront respectées : a) l'acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et b) la réception de la facture du prestataire de services.
Personne(s) devant examiner/inspecter/approuver les prestations/les services achevés et autoriser le versement du paiement	Les points focaux ITCs de chaque Agence le LSA			
Type de contrat devant être signé	☐ X Contrat de longue durée ⁴			
Critère d'attribution du contrat	☐ X Prix offert le plus bas parmi les offres recevables sur le plan technique ☐ X Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC). Il s'agit d'un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission.			
Critère d'évaluation de la soumission	Soumission technique (70 %) ☐ Expertise de l'entreprise : 40 points ☐ Méthodologie, son adéquation aux conditions et au calendrier du plan d'exécution : 10 points ☐ Structure de la direction et qualifications du personnel clé : 35 points ☐ Capacité matérielle : 15 points			
Le PNUD attribuera le contrat à :	☐ X Un seul et unique prestataire de services			

⁴ Durée minimum d'un (1) an pouvant être prolongée dans la limite de trois (3) ans sous réserve d'une évaluation satisfaisante des résultats. La présente RFP peut être utilisée pour des CLD à condition que les achats annuels ne dépassent pas \$150,000.

Annexes de la présente RFP ⁵	☐ X Formulaire de présentation de la soumission (annexe 2) ☒ X Conditions générales / Conditions particulières (annexe 3) ⁶ ☒ X TOR détaillés
Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement) ⁷	<i>Ousmane Zalika</i> <i>Service Achats</i> ne.procurement.team@undp.org Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires.
Autres informations [veuillez préciser]	

⁵ Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu'un simple URL permettant d'y accéder.

⁶ Il est signalé aux prestataires de services que la non-acceptation des conditions générales (CG) peut constituer un motif d'élimination du présent processus d'achat.

⁷ La personne à contacter et l'adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.

FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES⁸

(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du prestataire de services⁹)

[insérez le lieu et la date]

A : [insérez le nom et l'adresse du coordonateur du PNUD]

Chère Madame/Cher Monsieur,

Le prestataire de services soussigné accepte par les présentes de fournir les prestations suivantes au PNUD conformément aux exigences définies dans la RFP en date du [précisez la date] et dans l'ensemble de ses annexes, ainsi qu'aux dispositions des conditions contractuelles générales du PNUD.

A. Qualifications du prestataire de services

Le prestataire de services doit décrire et expliquer les raisons pour lesquelles il est le mieux à même de répondre aux exigences du PNUD en indiquant ce qui suit :

- a) Profil – décrivant la nature de l'activité, le domaine d'expertise, les licences, certifications, accréditations ; RCCM*
- b) Licences commerciales – documents d'immatriculation, attestation du paiement des impôts, ARF datant de moins de 03 mois*
- c) Liste des clients ayant bénéficié de prestations similaires à celles que demande le PNUD, contenant une description de l'objet du contrat, de la durée du contrat, de la valeur du contrat et des références à contacter ;*
- d) Déclaration écrite de non-inscription sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la liste de la division des achats de l'ONU ou sur toute autre liste d'exclusion de l'ONU.*

B. Méthodologie proposée pour la fourniture des services

Le prestataire de services doit décrire la manière dont il entend répondre aux exigences du PNUD en fournissant une description détaillée des modalités d'exécution essentielles, des conditions d'information et des mécanismes d'assurance de la qualité qui seront mis en œuvre et en démontrant que la méthodologie proposée sera adaptée aux conditions locales et au contexte des prestations.

C. Qualifications du personnel clé

⁸ Ceci sert de guide au prestataire de services dans le cadre de la préparation de sa soumission.

⁹ Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.

Si la RFP en fait la demande, le prestataire de services doit fournir :

- a) *les noms et qualifications des membres du personnel clé qui fourniront les services, en indiquant qui assumera les fonctions de chef d'équipe, qui aura un rôle de soutien, etc. ;*
- b) *des CV témoignant des qualifications des intéressés doivent être fournis si la RFP en fait la demande ; et*
- c) *la confirmation écrite par chaque membre du personnel qu'il sera disponible pendant toute la durée du contrat.*

D. Ventilation des coûts par prestation* NON APPLICABLE

	Prestations [énumérez-les telles qu'elles figurent dans la RFP]	Pourcentage du prix total	Prix (forfaitaire, tout compris)
1	Prestation 1		
2	Prestation 2		
3			
	Total	100 %	

**Ceci servira de fondement aux tranches de paiement*

E. Ventilation des coûts par élément de coût [Il ne s'agit que d'un exemple]

Description de l'activité	Quantité	Cout unitaire/Semestre	Cout Total/ semestre	Cout total annuel
I. Services fournis par le personnel				
Entretien semestriel	12			
II. Frais				
1. Frais de déplacement				
2. Indemnité journalière				
5. Location de matériel				
6. Autres				
III. COUT TOTAL				

[Nom et signature de la personne habilitée par le prestataire de services]

[Fonctions]

[Date]



UNDSS

UN Department of
Security and Stability

Niger

Annexe 4

TERMES DE REFERENCE POUR UN CONTRAT DE MAINTENANCE DES PYLONES

I. Contexte et justification

L'UNDSS Niger dispose de douze (12) pylônes télécoms à Niamey en régions (haut de 30 mètres supportant des antennes HF/VHF/ P2P/Satellites), ces pylônes sont repartis comme suit :

- Deux (2) pylônes au PNUD Niamey,
- Un (01) pylône à Koira Kano,
- Un (01) pylône au Warehouse PAM Niamey aéroport,
- Un (01) pylône au HCR Tillabéri,
- Un (01) pylône au HCR Ouallam
- Un (01) pylône au PAM Maradi,
- Un (01) pylône au HCR Tahoua,
- Un (01) pylône au PAM Zinder,
- Un (01) pylône à UNICEF Agadez,
- Un (01) pylône à PAM Diffa,
- Un (01) pylône à Sayam Forage (60 km de Diffa).

Compte tenu des conditions environnementales du pays, et aux aléas climatiques auxquels l'ensemble de ces pylônes sont exposés (la chaleur, pluies, vents, tempêtes, usures, secousses...etc). Un mécanisme d'entretien s'avère indispensable pour assurer le suivi régulier de ces pylônes à Niamey et en régions et disposer d'un prestataire désigné/reconnu, prêt à intervenir en cas de besoins à Niamey qu'en régions dans les meilleurs délais.

II. Objectif Global du contrat :

L'objectif global du contrat de maintenance est d'assurer un meilleur suivi des différents pylônes pour une meilleure sécurisation du matériel et son environnement.

III. Objectifs spécifiques du contrat :

Le travail attendu consiste à :

- Vérifier la tension des haubans, si nécessaire tendre les haubans à la tension adéquate, si nécessaires changer les haubans.
- Vérifier la base de fixation des pylônes ;
- Vérifier l'état du système vis-écrous de fixation des éléments du pylône, si nécessaire changer les boulons tordus ou rouillés pour une fixation sécurisée.
- Vérifier l'état des points d'ancrages des haubans si nécessaire changer les points d'ancrage et tendeurs tordus ou rouillés ;
- Vérifier les prises de terres et les parafoudres de sécurité contre les courants résiduels et les éventuelles foudres,
- Vérifier le système de balisage lumineux et leurs alimentations ; si nécessaire changer le foyer lumineux
- Vérifier les couleurs standards Rouge/blanc des différents éléments des pylônes et reprendre périodiquement les peintures ;
- Vérifier la stabilité statique des pylônes ;
- Vérifier la fixation et orientation des antennes qui y sont implantées ;

IV Période du contrat :

Le contrat à signer sera de type long terme soit trois (3) ans. Un premier contrat de douze (12) mois sera signé et reconduit pour deux (2) ans en cas de satisfaction.

La prestation annuelle attendue sera repartie en deux (2) tournées de maintenance, ainsi que les interventions au besoin en cas de panne.

V. Résultats attendus :

A la suite de chaque intervention, les résultats attendus sont :

- Pylônes statiques, bien fixés ;
Haubans en bon état, et bien tendus ;
- Points d'ancrage et tendeurs en bon état ;
- Balisage lumineux fonctionnels ;
- Prise de terre et parafoudre fonctionnelles ;
- Couleurs rouges/blanches des éléments vivement apparentes de loin ;
- Antennes bien fixées sur les pylônes.

VI. profil du prestataire :

Le prestataire doit être une institution confirmée dans la fourniture de pylône, menuisiers métalliques, pilonniers ayant

Au moins deux (2) ans d'expériences dans le domaine démontré à travers :

- la présentation sommaire de la société et l'année de création ;
- la copie légalisée de l'autorisation d'exercer (Registre de commerce et ou agrément) ;
- la copie légalisée de l'ARF (Attestation de Régularité Fiscale) datant de moins de 3 mois ;
- La copie de certification de travail en hauteur qui serait un atout
- la copie de l'assurance tout risque au travail au profit des intervenants
- la liste des clients de références soutenue par des attestations des services rendus ;
- la liste du matériel ;
- la qualification du personnel responsable et la liste du personnel clé affecté aux services des agences du SNU

VII Présentation des offres :

- a. Sceauillage et marquage des Propositions

Le Soumissionnaire devra sceller la Proposition dans une enveloppe extérieure renfermant deux enveloppes intérieures, comme indiqué ci-dessous.

(a) L'enveloppe extérieure doit être :

▢ adressée à

Madame la Coordinatrice Résidente

428 Avenue du fleuve Niger BP 11207

Niamey –Niger

Et

▢ portant la Mention –

« Offre pour les services de maintenance de pylônes »

(b) Les deux enveloppes intérieures doivent porter le nom et l'adresse du Soumissionnaire. La première enveloppe intérieure doit contenir l'offre technique en deux exemplaires (1 originale et 1 copie) portant la mention offre technique et qui doit contenir les informations demandées au point 6 des présents termes de référence. La seconde enveloppe intérieure doit contenir le Tableau des coûts (offre financière) en deux exemplaires (1 originale et 1 copie) qui doit être dûment identifié comme tel, conformément au point E de l'annexe 2 « formulaire de présentation de la soumission ».

Il faut noter que si les enveloppes intérieures ne sont pas scellées et marquées conformément aux instructions stipulées dans la présente clause, l'entité du PNUD chargée des achats ne pourra être tenue pour responsable au cas où ces enveloppes seraient égarées

VIII Critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Coefficient de la note	Note maximum	Société / Autre entité				
				A	B	C	D	E
1.	Expertise de la Société / Organisation soumissionnaire	40%						
	1.1 au moins 2 ans d'expérience démontrée à travers la présentation de la structure et la liste des marchés similaires	25	25					
	1.2 au moins 02 clients de référence soutenus par au moins 02 attestations de bonne exécution.	15	15					
2.	Structure de la direction et qualifications du personnel d'exécution	35%						
	2.2 Qualification du personnel responsable : avoir au moins le niveau secondaire avec une qualification dans le domaine prouvée à travers le CV	15	15					
	2.3 Qualification du personnel d'exécution : avoir au moins le niveau élémentaire (CEPE) et une formation prouvée dans le domaine	20	20					
3.	Planing du travail	10%						
	Le prestataire de services doit présenter un planning d'exécution des tâches et les mécanismes d'assurance de la qualité qui seront mis en œuvre	10	10					
4.	Capacité matérielle	15%						
	Disposer du matériel essentiel pour l'exécution du contrat démontré à travers la liste du matériel ou décrire les possibilités de sous traitance ou location de ce matériel	15	15					

	Total	100					
--	-------	-----	--	--	--	--	--

Seules les offres ayant totalisé un score de 70 points sur 100 seront considérées pour l'analyse financière.

NB : le PNUD se réserve le droit de procéder à une visite des lieux des structures techniquement qualifiées en vue de confirmer les informations fournies dans la soumission avant l'ouverture des offres financières.